

## études & financement en équipements High Tech

11.26	-1.58	18.59	0.49	78.0	18.20	12.63	+0.21	+1.20	-1.20	20.32
AFFC	2.78%	CRT.	BAIL	INVS	5.26%	17.2%	MCNO	POLY	TRUE	10.2%

# LE LOCATION COURTE DURÉE

## ▲ GÉNÉRALITÉS

La location courte durée vous permet de vous équiper de la technologie la plus récente pour une durée allant de 24 heures à 1 année.

## ▲ POURQUOI?

### ↗ Disponibilité immédiate.

■ Parce que vous êtes en panne, que vous avez une démonstration ou un salon à organiser, un surcroît de travail, temporaire ; Bref ! il y a urgence ou bien tout simplement pour tester une nouvelle technologie avant d'investir, pour remplacer une machine en réparation, pour pallier à un retard de livraison.

### ↗ Rapidité.

■ Livraison en 48 heures sur toute la France et 72 heures en Europe.

### ↗ Vous bénéficiez d'une gestion déléguée de vos installations.

■ Des systèmes Plug and Play qui vous permettent d'être opérationnels dès... après-demain.

### ↗ Full service.

■ En fonction de vos besoins vous pouvez demander une configuration standard ou spécifique. La maintenance, la hot line, et l'assurance (hors vol) et le transport sont inclus.

### ↗ Facilité de décision.

■ Les loyers sont comptabilisés en charges d'exploitation.

### ↗ Aucun engagement dans l'annexe des comptes annuels.

■ Vos capacités d'endettement sont préservées.

### ↗ Vous bénéficiez d'un financement à 100% du prix de vente TTC.

■ La location est une **solution financière globale**, elle intègre donc tous les éléments autres que matériels nécessaires au bon fonctionnement : programmation, logiciels, main d'œuvre, etc...

## ▲ EN RÉSUMÉ

La location courte durée est adaptée aux financements pour des biens corporels à forte obsolescence (téléphonie, informatique, bureautique) pour lesquels vous avez **un besoin temporaire**. Son **financement est global**, et, il ne vient pas alourdir la capacité d'endettement de l'entreprise. Les conditions financières sont **révisables** à tous moments. Cela permet de raisonner en terme de **budget de fonctionnement** plutôt qu'en terme d'investissement. De plus, la location permet d'intégrer toute notion de **service** se rattachant à ce matériel (entretien, interventions sur site, hot line, assurance, etc...). La taxe professionnelle n'est pas applicable sur les locations inférieures à 6 mois.